

## Députés et ministres souhaitent renforcer les contrôles officiels des denrées alimentaires de la fourche à la fourchette

Des propositions visant à renforcer les contrôles officiels de la fourche à la fourchette ont été acceptées de manière informelle par les députés de la commission de la sécurité alimentaire et la présidence néerlandaise du Conseil mercredi.

Ce plan a pour objectif de garantir qu'en Europe, les citoyens achètent et consomment des produits sains, et d'améliorer la santé des consommateurs et prévenir les crises alimentaires.

La législation vise à fournir un système de contrôle global, intégré et plus efficace des règles sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, des exigences concernant les animaux et la santé des plantes, et des règles régissant la production biologique et les indications géographiques protégées.

"Cette législation définira des principes généraux clairs et communs à tous les secteurs de la chaîne alimentaire. Elle était attendue depuis longtemps, au vu de la complexification de la chaîne agro-alimentaire.

L'équipe du Parlement, le Conseil et la Commission se sont employés à rendre les contrôles plus efficaces, moins bureaucratiques et moins coûteux pour les opérateurs", a expliqué [Giovanni La Via \(PPE, IT\)](#), président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire.

"Notre but est de protéger les consommateurs via des inspections plus indépendantes basées sur l'analyse des risques, et de restaurer leur confiance suite aux scandales récents", a-t-il ajouté.

"Cette réglementation est l'un des éléments les plus importants de la législation concernant la sécurité alimentaire de cette législature. C'était un processus complexe et ambitieux, et je suis fier qu'après huit mois de négociations nous soyons parvenus à un accord satisfaisant avec la présidence néerlandaise", a expliqué [Karin Kadenbach \(S&D, AT\)](#), rapporteur.

"Après le scandale de la viande chevaline, les consommateurs s'interrogeaient quant à la traçabilité des denrées alimentaires et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en viande.

Le Parlement européen a fait tout son possible pour répondre à ces préoccupations et produire un texte qui autorise les autorités compétentes à lutter efficacement contre les pratiques frauduleuses", a-t-elle ajouté.

"Pour restaurer la confiance des consommateurs dans l'intégrité de la chaîne alimentaire, il est indispensable de mener des contrôles inopinés basés sur l'analyse des risques de la fourche à la fourchette, de toutes les branches couvertes par la régulation, même celles où les pratiques frauduleuses n'impliquent aucun risque pour la santé du consommateur (par exemple le secteur biologique)", a poursuivi le rapporteur.

"Je suis également fière que le Parlement ait réussi à renforcer le paragraphe concernant l'application des règles, en particulier des sanctions à appliquer dans le cadre de leur violation intentionnelle. Je crois que la mise en œuvre de sanctions dissuasives constitue un outil essentiel pour combattre les fraudes dans tous les domaines", a-t-elle ajouté.

L'accord négocié entre les députés et la présidence néerlandaise du Conseil prévoit:

- un cadre global à la chaîne agro-alimentaire: des contrôles sur les denrées alimentaires, les aliments pour animaux, la santé des plantes, les pesticides, le bien-être des animaux, les indications géographiques, l'agriculture biologique,
- des contrôles inopinés basés sur l'analyse des risques dans tous les secteurs,
- une meilleure application des règles contre les pratiques frauduleuses ou mensongères,
- **des conditions d'importation pour les animaux et les produits importés de pays tiers, et**
- **des contrôles de la Commission européenne au sein des États membres et des pays tiers.**

## Contexte

Les récents scandales concernant la fraude alimentaire, notamment le scandale de la viande chevaline, ont montré que les autorités de contrôle devaient agir efficacement afin de protéger les consommateurs et les opérateurs honnêtes des risques qui pourraient émerger de l'existence de failles au sein des règles de la chaîne alimentaire.

Les nouvelles règles sont basées sur l'étude des risques qui permet aux autorités compétentes de concentrer leurs ressources sur les questions les plus pertinentes (tous les risques seront pris en compte, et pas seulement les risques concernant la santé).

Afin d'établir un cadre de travail global et harmonieux, la proposition de régulation prend en compte dans un seul texte de régulation les contrôles officiels relatifs à tous les secteurs de la chaîne agro-alimentaire (actuellement divisés en environ 16 régulations et directives).

**La proposition fournit une révision en profondeur des clauses existantes et vise à éliminer tout chevauchement des réglementations et à adopter une approche**

**proportionnelle et flexible afin de pouvoir réagir plus rapidement en cas de situations d'urgence, en établissant par exemple des procédures plus rapides pour l'accréditation de laboratoires officiels.**

### **Étapes suivantes**

Le texte sera voté par le Comité des représentants permanents (COREPER) le 22 juin, puis par les députés de la commission pour la sécurité alimentaire en juin ou en septembre.

Source : Communiqué de presse - Sécurité alimentaire